

Commune de Puissalicon

DECISION N° 2023-11
Approbation devis réfection enrobé et réalisation pluvial
chemin de Saint-Pierre passage à niveau n°7

Le Maire de la Commune de Puissalicon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,

Vu la délibération n°2020-24 du 10/06/2020 portant délégations du Conseil Municipal au Maire de la Commune en application de l'article L2122-22 du CGCT, et l'autorisant à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la nécessité de procéder à la réfection d'enrobé et à la réalisation d'un pluvial chemin de Saint-Pierre passage à niveau n°7,

Considérant la proposition de l'entreprise TPSM de Béziers pour un montant de 6 645 € HT.

Après consultation et avis de la SNCF,

Décide

Article 1

D'accepter l'offre de l'entreprise TPSM de Béziers pour un montant de 6 645 € HT concernant la réfection d'enrobé et la réalisation d'un pluvial chemin de Saint-Pierre passage à niveau n°7.

Article 2

La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Commune et affichée en mairie, et, conformément à l'article L2122-23 du CGCT, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 3

Monsieur le secrétaire général, Monsieur le trésorier sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Notifié le 08/06/2023

Mis en ligne sur le site internet de la Commune le 08/06/2023

Transmis au représentant de l'état le 08/06/2023

Puissalicon le 08/06/2023



Michel FARENC
Maire

Envoyé en préfecture le 08/06/2023

Reçu en préfecture le 08/06/2023

Publié le

ID : 034-213402241-20230608-DEC_2023_11-AU